

COMMUNIQUE CONJOINT A L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE ET AMICALE AU BURUNDI DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD DU 30 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2024

1. A l'invitation de **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi, **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno**, Président de la République du Tchad, accompagné par une délégation de haut niveau, a effectué une visite officielle et amicale au Burundi du 30 juin au 1^{er} juillet 2024.
2. A son arrivée à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura, **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad**, a été accueilli par Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi, ainsi que d'autres Ministres et Hauts cadres du Gouvernement du Burundi.
3. Cette visite officielle et amicale de **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad** au Burundi, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de coopération entre nos deux pays et nos deux peuples, ainsi que la participation aux cérémonies marquant le 62^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République du Burundi, ce 1^{er} juillet 2024.
4. Au cours de cette visite, **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad**, a été reçu au Palais présidentiel Ntarehouse par **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi** et Président en exercice du Mécanisme régional de suivi de l'accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République Démocratique du Congo (RDC) et dans la Région.
5. Les deux Chefs d'Etat ont eu des échanges fructueux en tête à tête, suivis des entretiens élargis sur la situation dans leurs pays respectifs, ainsi que des questions d'intérêt commun aux niveaux bilatéral, régional et international.
6. **Au niveau bilatéral**, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des excellentes relations bilatérales qui existent si heureusement entre les deux pays et leurs peuples respectifs et ont exprimé leur volonté partagée de les renforcer et les diversifier davantage dans

plusieurs domaines d'intérêt commun, avec un accent particulier sur les domaines socio-économiques dans l'objectif de lutter contre la pauvreté dans les deux pays et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 des Nations Unies.

7. **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad**, a félicité Son Homologue Burundais **Son Excellence Evariste Ndayishimiye** pour sa vision de faire du Burundi un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060, pour son engagement ferme à capitaliser la paix et la sécurité pour tous les Burundais et ses efforts remarquables de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté à travers la valorisation du secteur agricole.
Il a également salué son rôle majeur pour la paix, la sécurité et le Développement dans la région en sa qualité de Président du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la Région et Champion de l'Union Africaine pour l'agenda jeunesse, paix et sécurité.
8. Pour sa part, **Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi** a réitéré à son Homologue Tchadien **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno**, pour sa brillante élection à la magistrature suprême de son pays, la République du Tchad, son rôle de premier plan dans la conduite de la transition politique au Tchad ainsi que Son discours programme à la Nation Tchadienne lors de son investiture le 23 mai 2024 à N'Djamena.
9. Les deux chefs d'Etat ont par ailleurs reconnu que l'élection présidentielle du 6 mai 2024 en République du Tchad ainsi que l'investiture de **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno** comme premier Président de la cinquième République du Tchad marquent le début d'une nouvelle ère de paix, de stabilité, d'espoir et de progrès non seulement en République du Tchad mais aussi dans tout le continent Africain en général et dans la sous-région de l'Afrique centrale en particulier.
10. **S'agissant de la Coopération Économique**, les deux présidents ont souligné l'importance d'intensifier les échanges commerciaux et la promotion des investissements entre leurs pays. Ils ont convenu de mettre en place des mécanismes pour faciliter le commerce agricole et l'exploitation des ressources naturelles, notamment les ressources minières. Des initiatives conjointes seront entreprises pour stimuler l'investissement et le développement des infrastructures économiques dans les deux pays.
11. A cet égard, les deux chefs d'Etat ont convenu de développer la coopération **dans le secteur aérien**. Des accords seront établis pour faciliter les liaisons aériennes directes entre N'Djamena et Bujumbura, stimulant ainsi les échanges commerciaux et la mobilité des citoyens des deux pays.
12. **Au chapitre de la coopération technologique**, les deux Chefs d'Etat ont reconnu l'importance de l'innovation technologique pour le développement durable. Ils ont décidé de collaborer dans les domaines de la technologie de l'information, de l'énergie renouvelable et de l'agriculture intelligente. Des partenariats entre les institutions de

recherche et les universités des deux pays seront encouragés pour favoriser le transfert de connaissances et de technologies entre les deux pays.

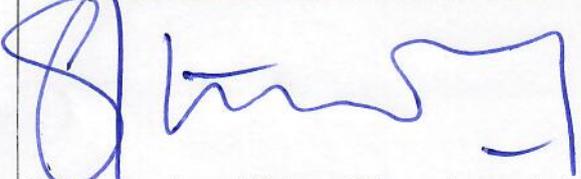
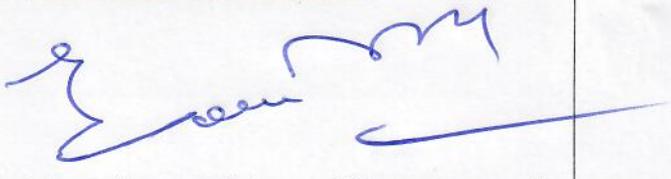
13. **Dans le domaine de la Coopération Politique et Sécuritaire**, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur engagement à promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Ils ont convenu de renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et les conflits régionaux. A cet effet, le Tchad et le Burundi échangeront des informations et des stratégies pour améliorer leur sécurité nationale et participeront conjointement à des missions de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Africaine.
14. **Pour ce qui est de la coopération militaire**, un accord de coopération militaire est envisagé, visant à renforcer les capacités des forces armées des deux pays. Des exercices militaires conjoints, des programmes de formation et des échanges de personnel militaire seront mis en place pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la coordination dans les opérations de maintien de la paix et de la lutte contre le terrorisme.
15. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités du climat de confiance, de solidarité et de soutien mutuel qui a toujours caractérisé les relations bilatérales entre la République du Burundi et la République du Tchad et se sont engagés à les renforcer davantage dans l'intérêt de leurs peuples respectifs.
16. A son tour, **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi**, a félicité Son Homologue Tchadien pour sa détermination en vue de la paix, de la réconciliation, du développement, de la démocratie ainsi que le retour de l'ordre constitutionnel dans son pays dans un climat calme, stable et apaisé.
17. **Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi** a également exprimé, au nom du peuple Burundais, les profonds remerciements au **Feu Président Maréchal Idriss Deby Itno**, ancien Président de la République du Tchad pour le rôle majeur et catalyseur qu'il a joué dans le processus de paix au Burundi, notamment le rejet catégorique du déploiement unilatéral d'une force étrangère sous l'égide de l'Union Africaine au Burundi en 2015, période au cours de laquelle le Burundi était sous agression politico-diplomatique par des acteurs étrangers. Epris de paix et d'égalité, le peuple Burundais lui sera toujours reconnaissant pour ce geste amical de solidarité.
18. Les deux chefs d'Etat ont rendu des hommages mérités à **Son Excellence Président Pierre NKURUNZIZA**, ancien Président de la République du Burundi et **Son Excellence Maréchal Idriss Deby Itno**, ancien Président de la République du Tchad et se sont félicités de l'héritage du patriotisme et du panafricanisme laissé par les deux hommes d'Etat aux générations futures de l'Afrique en général et des deux pays en particulier.
19. **Au niveau régional et continental**, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de leur vision commune pour la réalisation de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et l'engagement africain de faire taire les armes sur le continent à l'horizon 2030.

20. Les deux chefs d'Etat ont également salué la contribution du Burundi aux opérations de maintien de la paix et de la lutte contre le terrorisme en Somalie, en République centrafricaine et à l'Est de la RDC pour accompagner ces trois pays frères à restaurer définitivement la paix, la sécurité et la stabilité sur l'ensemble de leurs territoires.
21. Les deux Chefs d'Etat ont également salué le rôle crucial joué par les dirigeants du Tchad dans la lutte contre le terrorisme, qui a toujours été une préoccupation majeure. **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby itno**, depuis sa prise de fonction, en a fait une priorité pour éradiquer ce fléau. Le Tchad a renforcé ses efforts pour maintenir la paix et lutter contre les groupes terroristes dans la région du Sahel et du Lac Tchad, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité et la stabilité régionales.
22. **Au niveau international**, les deux Chefs d'Etat ont réitéré leur ferme attachement au multilatéralisme basé sur la règle du droit international ainsi qu'aux principes de la Charte des Nations Unies, notamment ceux qui se rapportent au respect de la souveraineté, l'indépendance politique, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, l'intégrité territoriale des Etats ainsi que l'Egalité souveraine des Etats dans le concert des Nations. Ils ont par ailleurs souligné l'importance pour la Communauté Internationale de résoudre les conflits internationaux en cours et à venir par des moyens pacifiques à travers le dialogue, la concertation, la coopération et les bons offices afin d'épargner les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants qui sont les principales victimes des conflits.
23. Les deux Chefs d'Etat ont également lancé un appel pressant pour la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies et réitéré leur attachement au consensus d'Ezulwini qui vise à corriger l'injustice historique contre l'Afrique, seul continent non représenté dans la catégorie des membres permanents et sous représenté au niveau des membres non permanents de cet organe principal des Nations Unies responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ils se sont aussi engagés à une collaboration étroite et au soutien mutuel dans les organisations régionales et internationales et à la convergence de vues sur les enjeux et défis globaux d'intérêt commun.
24. En marge de sa visite officielle en République du Burundi, **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad** s'est joint au peuple Burundais pour célébrer dans la joie et l'allégresse le 62^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République du Burundi. Il a aussi effectué des visites de terrain à caractère économique et culturel notamment à la ferme de Bitare en commune Bugendana, province Gitega ainsi qu'au sanctuaire du Tambour de Gishora, berceau du Tambour sacré du Burundi, inscrit en lettre d'or sur la liste du patrimoine immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.
25. Au terme de sa visite de deux jours au Burundi, **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad** a exprimé ses vifs remerciements à Son Homologue et frère Burundais, **Son Excellence Monsieur Evariste**

NDAYISHIMIYE, au Gouvernement et au peuple burundais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire qui Lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation en terre burundaise.

26. **Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye**, Président de la République du Burundi s'est réjoui, au nom du peuple Burundais du choix porté sur le Burundi par **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno**, Président de la République du Tchad, pour effectuer son premier déplacement international à l'étranger depuis Son investiture à la Magistrature Suprême de la République du Tchad le 23 mai 2024.
27. Les deux dirigeants ont convenu de se rencontrer régulièrement pour évaluer les progrès réalisés et pour planifier de nouvelles initiatives de coopération. Cette visite marque une étape significative dans le renforcement des liens d'amitié et de partenariat entre la République du Tchad et la République du Burundi.
28. **Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad** a saisi l'occasion pour adresser une invitation à Son Homologue de la République du Burundi à effectuer une visite officielle d'amitié en République du Tchad afin de poursuivre les discussions sur les voies et moyens de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays.
29. **Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi** a accepté l'invitation de son frère. Les dates de cette visite seront déterminées de commun accord par le canal diplomatique usuel.

Fait à Bujumbura, le 1^{er} juillet 2024.

Pour le Gouvernement de la République du Burundi	Pour le Gouvernement de la République Tchad
<p data-bbox="188 1361 703 1397">S.E Ambassadeur Albert SHINGIRO</p>  <p data-bbox="188 1579 794 1653">Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement</p>	<p data-bbox="813 1361 1222 1397">S.E Abderaman Koulamallah</p>  <p data-bbox="813 1579 1426 1697">Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger</p>